

S'approprier les enjeux de la rénovation de la série S2TMD

Table ronde : Accompagner les élèves pour une orientation réussie post-bac (28 juin – 11h15 à 12h30)

Animation :

- Anne-Isabelle Ramanantsitohaina, IA-IPR EMCC, académie d'Amiens
- Frédéric Bourdin, Inspecteur de la création artistique

Propos liminaires

La réforme du lycée a fait de la question de l'orientation un des enjeux majeurs de la formation des élèves.

En nous appuyant sur l'analyse des données relatives à l'orientation des élèves S2TMD en notre connaissance, nous vous proposons d'entendre puis d'échanger avec des acteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement spécialisé.

La question de fond est la suivante : Comment coconstruire en S2TMD une mise en œuvre partenariale du volet « Accompagnement au choix de l'orientation » inscrit dans la réforme du lycée, c'est-à-dire, développer à la fois une culture et des pratiques pédagogiques partagées dont les partenaires puissent s'emparer collectivement ?

Il convient désormais de faire de l'orientation un volet des conventions partenariales. Pour cela, nous tenterons à la fois de dépasser la question générale de l'orientation pour entrer dans les spécificités de l'orientation en S2TMD et nous veillerons à nous appuyer - mais aussi à nous extraire autant que possible – su des situations particulières et localisées pour envisager une perspective nationale.

Quelques éléments de contexte sont à garder en tête pour mener la réflexion :

- Les élèves S2TMD ont désormais des profils variés (compétences, centres d'intérêts, domaines artistiques de référence).
- La pluralité, la variété mais aussi les évolutions techniques et technologiques des métiers du spectacle vivant engagent les organismes de formation post-bac à s'adapter de façon continue aux enjeux de formation initiale.
- La nécessité de s'adapter à un environnement professionnel mouvant et l'existence d'une offre « métiers » diversifiée

Pour rappel :

- Les métiers de la danse (interprète, chorégraphe, professeur de danse, médiateur en danse) ;
- Les métiers de la musique (interprète instrumentiste mais aussi chanteur, chef d'orchestre, chef de chœur, pédagogue, compositeur, arrangeur, métiers liés à la facture instrumentale, à l'édition musicale ou à l'ingénierie du son et à la régie du spectacle vivant, médiation, acoustique, multimédia, santé, environnement sonore, etc.).
- Les métiers du théâtre
- Les métiers de la culture (communication, production, programmation, collaboration artistique ou technique, gestion et médiation culturelles, documentation musicale et communication).
- Les métiers relevant de secteurs variés (arts visuels, forme, bien-être, santé).

Il s'avère nécessaire de garder ces éléments en tête et de tenir simultanément deux perspectives : l'éducation à l'art et l'éducation par l'art. Cela nous engage fortement sur la question de l'orientation et garantira à nos élèves les compétences nécessaires pour vivre leurs projets professionnels (au pluriel).

Outre la présentation du sujet et des intervenants, une seule diapo sur la présentation projetée : les trois blocs de compétences, proposés par le « » récemment édité par l'Onisep.

Référentiel de compétences à s'orienter

<p>S'INFORMER ET SE REPÉRER DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION</p> <hr/> <p><i>Chercher et traiter l'information</i> p.06</p> <p><i>Connaître, discerner et consulter les personnes, les lieux et les ressources qui peuvent aider dans son orientation</i> p.11</p> <p><i>Explorer et se repérer dans les diplômes et les formations</i> p.17</p> <p><i>Explorer et se repérer dans les métiers, les domaines professionnels et le monde du travail</i> p.23</p> <p><i>Interroger et déconstruire les représentations</i> p.29</p>	<p>SE DÉCOUVRIR ET CULTIVER SES AMBITIONS</p> <hr/> <p><i>Apprendre à se connaître</i> p.34</p> <p><i>Mettre en lien les éléments de connaissance sur soi-même et ses ambitions</i> p.39</p> <p><i>S'autoriser à rêver</i> p.44</p> <p><i>Savoir se présenter et maîtriser son image</i> p.50</p> <p><i>Traduire ses expériences personnelles, scolaires et professionnelles en compétences</i> p.56</p>	<p>SE CONSTRUIRE ET SE PROJETER DANS UN MONDE INCERTAIN</p> <hr/> <p><i>Accepter les imprévus et saisir les opportunités</i> p.62</p> <p><i>Construire, développer et mobiliser ses réseaux</i> ... p.67</p> <p><i>Gérer et anticiper les transitions</i> p.72</p> <p><i>Identifier et prendre en compte ses atouts et ses obstacles pour atteindre ses objectifs</i> p.77</p> <p><i>Se projeter et comprendre les implications de ses choix</i> p.82</p>
--	---	--

Pour aborder toutes ces questions, nous avons invité cinq acteurs de la formation en S2TMD :

- Cyrille Colombier, professeur musique danse, lycée Gabriel-Fauré, Annecy, académie de Grenoble
- Frédéric Couturier, Proviseur, lycée Victor-Hugo, Poitiers, académie de Poitiers
- Muriel Mahé, présidente de la fédération FUSE (Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné)
- Pierre Gallier, directeur-adjoint du CRR de Nantes
- Estelle de Montalembert, responsable des études chorégraphiques, CRR Dijon. Madame de Montalembert enseigne la danse contemporaine et coordonne les études de danse au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon. Elle est également répétitrice et "regard extérieur" dans la Cie de danse *Ex Novo*, d'Antoine Arbeit.

Questions posées aux participants

1. A l'attention de monsieur Pierre Gallier, directeur-adjoint du CRR de Nantes

L'éducation nationale a fait de l'orientation un point essentiel de sa politique éducative. Partant de votre expérience au conservatoire de Nantes, pourriez-vous nous préciser la façon dont les structures d'enseignement spécialisées s'emparent de ce sujet. Quels points de vigilance, problématiques et propositions pourriez-vous déduire de ces constats ?

2. A l'attention de monsieur Frédéric Couturier, Proviseur, lycée Victor-Hugo, Poitiers

Nous avons au sein de l'éducation nationale des textes cadres qui guident la mise en œuvre du parcours avenir (*Pour information, le parcours Avenir permet aux élèves de la sixième à la*

terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle peut en bénéficier).

Pourriez-vous nous préciser la façon dont le volet « Accompagnement au choix de l'orientation » se décline au sein de votre établissement ? Comment l'équipe éducative s'empare-telle de ce sujet ? Et surtout, quelles sont les spécificités de cet accompagnement au regard de la formation S2TMD ?

3. A l'attention de madame Muriel Mahé (Fuse)

Quelles sont les attentes des parents d'élèves dans le domaine de l'orientation : quels conseils, informations, et types d'accompagnement pour les danseurs, musiciens et comédiens de la S2TMD attendent-ils ? Quelle place peuvent-ils prendre dans ce processus ?

4. A l'attention de madame Estelle de Montalembert

Vous êtes au cœur de l'équipe pédagogique de la S2TMD à Dijon. Pourriez-vous nous préciser si la dimension partenariale de l'« Accompagnement au choix de l'orientation » y est effective ? Au-delà de ce constat, quels conseils donneriez-vous aux acteurs de terrain pour construire une collaboration efficace entre le CRR et le Lycée afin informer et d'orienter au mieux les élèves de cette filière ?

5. A l'attention de monsieur Cyrille Colombier

Vous êtes au cœur de l'équipe pédagogique de la S2TMD à Annecy. Avez - vous connaissance du devenir de vos élèves à l'issue du baccalauréat et les métiers dans lesquels ils s'investiront ou s'investissent. Pensez-vous que sur ce point, les choses évoluent ? Et finalement, en quoi cela engage-t-il le professeur de musique que vous êtes dans la mise en œuvre du référentiel de l'Onisep. Peut-on en imaginer une déclinaison progressive grâce à des pratiques pédagogiques spécifiques à la S2TMD durant les trois années de lycée ?

6. A l'attention de monsieur Pierre Gallier et Frédéric Couturier

Afin d'évaluer les démarches d'orientation mobilisées au service des élèves de S2TMD, il conviendrait de s'appuyer sur quelques pratiques et indicateurs qui pourraient figurer dans les conventions partenariales. Que pourriez-vous préconiser en ce sens ? Finalement, comment nourrir les conventions partenariales sur cette dimension ?

Conclusion

Cette table ronde a permis de dégager quelques pistes de réflexion dont les ateliers de l'après-midi pourront s'emparer le cas échéant.

Nous avons évoqué ici la construction du partenariat CRR / Lycée dans le processus d'orientation. Il manquait cependant une représentation d'acteurs clés, ceux de l'enseignement post-bac, qu'il s'agisse de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement spécialisé. Ceci pour entrer dans ce que nous appelons au sein de l'éducation nationale la continuité -3 +3 (Cohérence du parcours de formation de la seconde à la Licence). Mais le champ à investir est extrêmement vaste et mériterait probablement des temps d'échanges supplémentaires.